

	SUBSIDE DE BASE	SUBSIDE QUALITE +
1. DEFINITIONS		
Motifs	Ce subside est alloué aux clubs sportifs pour les aider par un appui financier en contrepartie du rôle sociétal important qu'ils accomplissent. Ce subside remplace l'ancien subside ordinaire	Ce subside est alloué aux clubs sportifs pour les aider par un appui financier en contrepartie du rôle sociétal important qu'ils accomplissent en accueillant les jeunes mais également les moins jeunes dans leurs clubs et en leur transmettant les valeurs positives inhérentes au sport. Ce subside remplace l'ancien système de chèques-service accueil
2. CONDITIONS		
Clubs concernés	Club sportif affilié à une fédération agréée par le Ministère des Sports	Club sportif affilié à une fédération agréée par le Ministère des Sports
Conditions préalables	<ol style="list-style-type: none"> 1. Club régissant un sport de compétition 2. Se Prévalant d'une activité sportive d'au moins une saison complète 3. Ayant au moins un jeune licencié < 16 ans 4. Ayant au moins un entraîneur disposant d'une qualification du niveau EQF3 ou supérieur 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Club régissant un sport de compétition 2. Se Prévalant d'une activité sportive d'au moins une saison complète 3. Ayant au moins un jeune licencié < 16 ans 4. Ayant au moins un entraîneur disposant d'une qualification du niveau EFQ3 ou supérieur 5. Au moins 50% des entraîneurs sont détenteurs d'un diplôme d'entraîneur du niveau EQF3 (C), assimilé ou supérieur 6. Les autres 50% des entraîneurs doivent remplir les critères définis par les textes législatifs (ex. formation fédérale, ...)
3. PERIODE DE COUVERTURE ET DELAIS A RESPECTER		
Période de couverture	01.01. - 31.12.	01.01. - 31.12.
Délai de la demande	15.07. (de l'année en question)	15.07. (de l'année en question)
4. MODALITES PRATIQUES		
Plateforme de demande	Demande exclusivement par myguichet.lu	Demande exclusivement par myguichet.lu
Helpdesk (myguichet.lu)	Tél. 247-82000 (Lu-Ve de 8h00 à 18h00)	Tél. 247-82000 (Lu-Ve de 8h00 à 18h00)
Helpdesk (Ministère des Sports)	Tél. 24 78 34 89 ou email sportcomp@sp.etat.lu (Lu-Ve 8h00 à 17h00)	Tél. 24 78 34 89 ou email sportcomp@sp.etat.lu (Lu-Ve 8h00 à 17h00)
5. DONNEES A PRENDRE EN CONSIDERATION POUR SOUMETTRE LA DEMANDE		
INFORMATIONS GENERALES (CLUBS)	au moment de la demande	au moment de la demande
DONNEES CONCERNANT LES JEUNES	inventaire des personnes au moment de la demande	inventaire des personnes au moment de la demande
DONNEES CONCERNANT LES ENTRAÎNEURS	inventaire des personnes au moment de la demande	inventaire des personnes au moment de la demande